



DLF Bruxelles-Europe

Diversité linguistique et langue française

« On ne peut bien défendre sa langue qu'en parlant celle des autres »

22-03-2012

SCHÉMA D'ORIENTATION 2012

Rappel de nos objectifs (cf. statuts):

- La défense de la diversité linguistique dans les institutions de l'UE implantées à Bruxelles et leur environnement.
- Le maintien du français en tant que langue de travail et de communication dans lesdites institutions et leur environnement (communication externe et interne, écrite et orale, officielle et informelle des institutions, organes et autres organismes de l'Union).

I. Quel bilan peut-on tirer des actions menées en 2011 ?

1.1. Multilinguisme et Institutions : La table ronde organisée par DLF Bruxelles-Europe au Festival des langues à Lille en avril 2011, « De Rome à Lisbonne l'enjeu des langues pour l'Europe », nous a permis de comprendre non seulement **les enjeux du multilinguisme**, garant de la démocratie européenne, mais aussi la complexité des services de traduction, réputés les meilleurs du monde. A la Commission européenne, la DGT permet la communication à partir de et vers toutes les langues officielles entre la Commission et les autres intervenants : États membres, citoyens, entreprises, pays tiers, organisations internationales, etc. Néanmoins, pour des raisons d'efficacité, la grande majorité des documents sont élaborés par les services de la Commission en anglais. Un choix qui n'est pas satisfaisant : les ressources humaines ne sont pas utilisées au mieux de leur capacité : 93% des documents en anglais ne sont pas écrits par des locuteurs natifs, ils le sont donc dans une langue appauvrie (et donc une pensée appauvrie), Ce déséquilibre est aussi dû au fait que les fonctionnaires britanniques sont peu nombreux, moins de 5% (en partie par manque de compétences linguistiques). Au contraire, plus de 12 % des fonctionnaires sont locuteurs natifs de français.

Proposition ; Si ces fonctionnaires locuteurs natifs de français étaient encouragés à rédiger en français, la proportion de documents de bonne qualité linguistique intrinsèque serait beaucoup plus élevée. A charge pour les traducteurs de maintenir ensuite cette qualité. Ce rééquilibrage pourrait se faire sans aucun surcoût par rapport à la domination actuelle de l'anglais.

Évolution encourageante pour la langue française : les nouveaux arrivants nordiques et autrichiens, puis les gens d'Europe centrale, étaient plutôt anglophones que francophones. Mais ils sont doués pour les langues, et vivent dans une ville majoritairement francophone. La plupart des nouveaux fonctionnaires d'Europe centrale ont appris et comprennent à présent le français. Cela permettrait d'organiser les réunions de service en deux langues.

1.2 Cyberspace et langues : Le débat organisé le 23 novembre 2011 au Goethe Institut a révélé le rôle central qu'Internet joue pour la survie des langues. Quelques constats :

- 1) 50% des 6.000 langues du monde auront disparu d'ici à la fin du siècle. Leur survie dépend de leur présence sur la toile.
- 2) Les nouvelles technologies d'information et de communication (TIC) jouent un rôle majeur (équipement en lignes haut débit, numérisation du patrimoine culturel et scientifique, outils de traduction simultanée, dictionnaires de terminologie) dans la compétition inter-langues sur la toile.

- 3) L'hégémonie linguistique constatée dans la seconde moitié du XXe siècle est, depuis le début du XXIe siècle, remise en cause. **La part de l'anglais est encore nettement majoritaire mais non plus croissante.**
- 4) Le récent développement des nouveaux réseaux sociaux - facebook, twitter - favorise les langues moins équipées : exemple de l'arabe (depuis le « printemps arabe ») sur facebook.
- 5) Dans l'ensemble, Internet ne fait lui-même que refléter l'indice de développement atteint par chaque pays : ainsi le moteur de recherche Google reconnaissait, jusqu'à une période récente, l'islandais qui n'a que 240.000 locuteurs... mais pas l'hindi qui en a 300 millions. Peu d'outils fiables existent pour évaluer le poids des langues présentes sur Internet. A noter le baromètre des langues du monde de L-J Calvet (consultable en ligne).

1.3 La plateforme pour le multilinguisme dans l'entreprise a pour origine 2 rapports de la Commission européenne : d'une part, le rapport **ELAN** (Incidences du manque de compétences linguistiques sur l'économie européenne 2006) met en évidence le déficit de compétitivité des PME européennes directement lié à un manque de connaissances linguistiques et culturelles ; d'autre part, le **Forum des entreprises pour le multilinguisme** (lancé par le Commissaire Léonard ORBAN et présidé par le Vicomte Étienne DAVIGNON) a fait le même constat citant une perte de 13% des marchés pour les PME européennes. **La plate-forme**, lancée par la Commission en liaison avec la société civile en 2009, est entrée dans sa phase opérationnelle en février 2011 grâce au financement de **CELAN, l'opérateur de la plate-forme** (*Stratégies linguistiques pour la compétitivité et employabilité*). Le coordinateur est le Pr. Wolfgang MACKIEWICZ. DLF Bruxelles-Europe y participe au titre de partenaire de l'OEP. Les conclusions finales seront publiées en 2012.

1) **L'enquête conduite par CELAN en 2011** a révélé que les PME européennes dans leur majorité n'ont pas de politique linguistique définie et qu'elles hésitent à investir dans le contexte actuel de crise. Lors de la session plénière de janvier 2012, la présentation d'**une typologie des industries de la langue** a révélé une très grande variété d'outils disponibles (cours de langue, traduction en ligne, dictionnaires de terminologie) qu'il faut faire connaître.

2) La **question qui se pose** à ce stade est **de sensibiliser** les PME et les populations à la valeur ajoutée du multilinguisme dans l'entreprise : valoriser les programmes de mobilité pour les jeunes, tels Erasmus, les concours européens, tels Juvenes Translatores, donner des exemples de réussite etc., et **de déterminer** les meilleurs canaux pour diffuser l'information : institutions publiques, écoles de commerces, universités, chambres de commerce et d'industrie, DRH des entreprises, associations professionnelles, syndicats, etc. (cf site : www.celan-platform.eu) . Chaque partenaire de CELAN est sensé construire un réseau de diffusion dans son environnement.

1. 4 La lettre au CESE n'a pas reçu de réponse favorable à notre demande de changer le logo en langue unique pour sa façade. Il faut relancer l'action.

1.5 En période de crise, les économies de traduction se font en faveur de l'anglais. A partir de 2012, le Parlement européen, réputé pour son système de multilinguisme intégral, présentera ses questions écrites uniquement en anglais et dans la langue du député ayant posé la question. Les réponses seront donc aussi traduites uniquement vers la langue du député et, le cas échéant, l'anglais. Il a aussi restreint le service des interprètes dans les réunions de concertation.

2. Quels objectifs pour 2012 ?

- 1) Continuer d'évaluer les pratiques des institutions de l'Union : ces pratiques étant très variables, comment amener les institutions, organes et autres organismes défaillants à y remédier, c'est-à-dire à réduire l'écart entre les principes et les pratiques ?
- 2) Poursuivre information, réflexion, actions conjointes en faveur de la diversité linguistique européenne avec nos partenaires et autres associations : OEP, Assodilit, Verein Deutsche Sprache, et autres. Notre partenaire, le media en ligne EurActiv nous ouvre ses colonnes : ne pas hésiter à proposer des articles.

- 3) Assurer la visibilité de nos actions. Déterminer un responsable de la communication pour notre association – site, blog, contacts presse.
- 4) Poursuivre les activités culturelles : sorties théâtre au rythme d'une par trimestre.

3. Autres événements auxquels nous participerons en 2012 :

1) Le forum mondial de la langue française à Québec du 2 au 6 juillet 2012. Quatre thèmes : économie, culture, univers numérique, diversité linguistique. Il n'y a pas encore de programme à ce jour.

2) Les 3^e Assises européennes du plurilinguisme organisées par l'OEP : Rome 10, 11, 12 octobre 2012 : Christian Tremblay, président de l'OEP, expose lui-même l'enjeu de ces assises : "**Langues sans frontières: le plurilinguisme**". Le plurilinguisme n'implique pas l'abolition des frontières, qu'elles soient physiques, politiques, religieuses, intellectuelles, artistiques, ou autres. La frontière, comme la porte, s'ouvre et se ferme, à la fois marqueur d'identité et de différenciation, mais en même temps, condition d'un échange véritable et authentique. Le plurilinguisme fait des frontières quelles qu'elles soient des zones d'échanges, d'enrichissement et de créativité, créativité qui se nourrit de l'altérité assumée et reconnue. Telle la thématique générale de ces 3^e Assises européennes du plurilinguisme qui se déclineront dans les quatre registres désormais classiques : l'éducation, l'économie, la politique et la culture.

DLF Bruxelles-Europe y participera en tant que partenaire sur un thème non encore défini.

Pour DLF Bruxelles-Europe

Claire GOYER
